
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

12 juillet 2018

DEMANDES D'URBANISME

- DP La Ferme des Ruhin, Chez les Ruhin, pose bardage latéral sur bâtiment existant + brise vent.
- DP PARRATT Micckaël, Les Reybaz, pose abri-voiture.
- DP CHAMBET Bruno, Chez Calendrier, ravalement façade.
- PC FAY Jérôme, La Crosse, nouvelle construction.
- PC modificatif garage La Jonchère, Chez Merlin, agrandissement du garage.
- PC SAILLET Loïc, Chez le Cadet, nouvelle construction.
- Permis démolir, GENOUD Edmond, Floret, démolition maison familiale.
- CU GELIN Claudia, La Corbière, demande de constructibilité d'une parcelle pour une maison.
- CU CALVEL Yvon, La Fin Sur Vuan, demande de constructibilité pour 2 lots.

TRAVERSEE DE CURSEILLE

Une subvention supplémentaire par le SYANE est accordée, ce qui porte la subvention à 250 000 €. Le montant du marché de l'éclairage public, de l'électricité, des Télécom s'élève à 186 122 € TTC. Les travaux débuteront en septembre. Le réseau sera opérationnel en 2019.

BILAN ANNEE SCOLAIRE

Les enfants qui ont participé à la cérémonie du 8 mai ont reçu un diplôme. Francis leur a expliqué leur périple concernant le fleurissement des tombes des soldats tués.

Il y aura 32 enfants à la rentrée de septembre 2018. Une question se pose : est-ce que la navette du midi sera maintenue ou supprimée car il n'y a que 3 enfants intéressés pour cette année.

GARDERIE LES CULOTTES COURTES

Cette association est gérée par les parents. Le fonctionnement est « lourd » financièrement et la gestion difficile à suivre avec les salariés. 8 personnes sont en CDI et 1 en CDD, 4 stagiaires pour la saison 2017-2018. Des salaires en hausse et des formations engendrent un coût supplémentaire de 31 000 € par an. Leur budget des dépenses est de 248 000 € et celui des recettes de 250 000 €. Les locaux sont fournis par la commune de Boège. Pour l'année scolaire 2016-2017 il y avait 292 enfants. En 2017-2018, 303 enfants. La répartition moyenne est de 21 enfants le matin, 58 le soir et 42 le mercredi. Toutes les communes de la Vallée sont sollicitées pour leur verser une participation financière. Seules quelques communes répondent favorablement. ST ANDRE verse 3240 € annuellement, somme demandée par les culottes courtes. De plus le véhicule scolaire leur est prêté ponctuellement lorsqu'ils en ont besoin.

CRECHE BADABOUM

La crèche Badaboum d'Habère Lullin accueille les enfants de 0 à 3 ans. C'est une crèche associative à gestion parentale. Tous les 4 ans une convention est signée entre la commune d'Habère Lullin, les communes de la vallée verte et la crèche dans le but de soutenir l'action de la crèche par une mutualisation des moyens de déterminer la participation de chaque commune. La prochaine convention sera signée en 2019. La Caisse d'Allocations Familiales est également partenaire dans cette convention.

A St André il y a 2 enfants en moyenne chaque année.

FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)

Ce FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des communautés de communes ou communes moins favorisées. Pour 2018 le FPIC prélevé à St André est de 8185 €.

COUPE DE BOIS

La coupe de St André a été vendue 7500 € à la scierie Tournier. Il y a moins d'inventu cette année que 2017. Le prix moyen pour la Haute Savoie est de 51 – 52 € le m3 et pour la Savoie 41 – 42 € le m3. Plus de 50 % des communes étaient représentées le jour de la vente.

La parcelle H sera vendue plus tard de gré à gré. La piste que Lionel Chatelain a faite a valorisé la coupe.

L'achat de la propriété de 10 ha susceptible d'être achetée par la commune pourrait être subventionné par le Conseil Départemental. Faire une demande de subvention.

MAISON BOSIO

Nous avons reçu 2 devis de désamiantage et 4 pour la démolition. L'entreprise GBA de St Egrève a été retenue pour le désamiantage pour un montant de 15 995 € H.T. L'entreprise GROUPI de Thonon a été choisie pour la démolition pour un montant de 20 470 € H.T. Sachant que 50 % de ces sommes seront subventionnées par le Département.

SCOT CŒUR DU FAUCIGNY

Le périmètre élargi du SCOT Cœur du Faucigny reste inchangé. L'élaboration est en cours avec 6 commissions thématiques qui se réuniront tout au long de l'année pour des séances de travail. Tous les conseillers sont invités à participer à ces thématiques.